



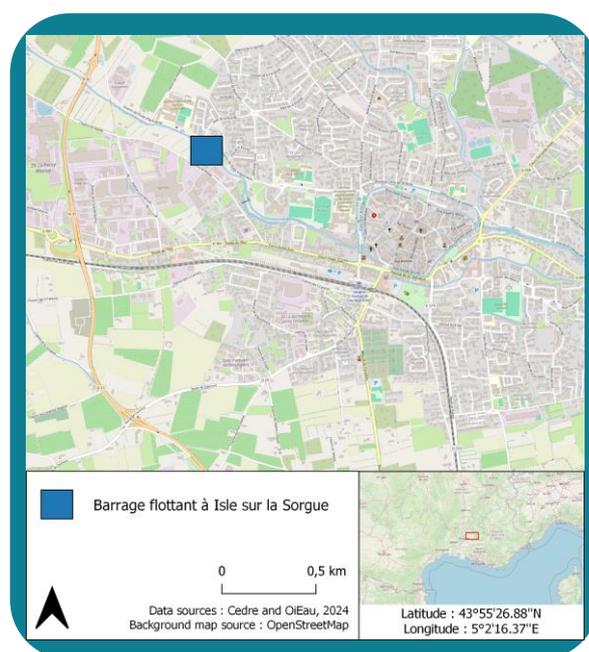
## Fiche projet

# Installation d'un barrage flottant à l'Isle sur la Sorgue

## Contexte

Les Sorgues sont un réseau de cours d'eau s'étendant sur 500 km géré par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS). La rivière la Sorgue, au débit moyen de 17,4 m<sup>3</sup>/s, traverse 18 communes et présente des embâcles qui deviennent des zones d'accumulation de macrodéchets, entraînant une dégradation de la qualité environnementale du milieu naturel.

<b>Acteur</b>	Syndicat mixte du bassin des Sorgues
<b>Milieu</b>	Rivière
<b>Ouvrage</b>	Barrage flottant
<b>Déchets ciblés</b>	Macro-déchets flottants
<b>Période d'évaluation</b>	2022-2024
<b>Budget</b>	Investissement (CAPEX) : 45 300 € Exploitation (OPEX) : 3 915 € / an
<b>Financeurs</b>	55 % par la Région SUD-PACA 45 % par le SMBS



## Présentation du projet

L'installation d'un barrage flottant expérimental par le SMBS s'exerce dans le cadre d'une de leur mission « Restauration et entretien du lit, des berges et des ouvrages » de leur compétence GEMAPI. En 2022, le SMBS, signataire de la charte « Zéro déchet plastique » de la région Sud, a été lauréat de l'appel à projet de la région « Pour une Méditerranée zéro plastique ». Ce projet a eu pour objectif de récupération et collecter les macrodéchets plastiques flottants sur le réseau des Sorgues, s'accompagnant de la création et du partage d'outils de communication et de sensibilisation sur l'impact des déchets plastiques dans la rivière.

## Mise en œuvre

Les Sorgues ayant un régime d'écoulement fluvial (non torrentiel), le barrage flottant a été considéré comme le plus adapté.

Des travaux ont été nécessaires pour son installation :

- Installation et signalisation du chantier, recépage et débroussaillage.
- Fonçage de pieux en acier en rive droite et gauche du cours d'eau, pour l'arrimage du barrage.
- Création d'une plateforme en berge rive droite constituée d'un rideau de pieux en bois battus.
- Installation du barrage flottant.
- Ajout de flotteurs à chaque extrémité permettant de faire coulisser le barrage sur les pieux en fonction de la hauteur de l'eau.

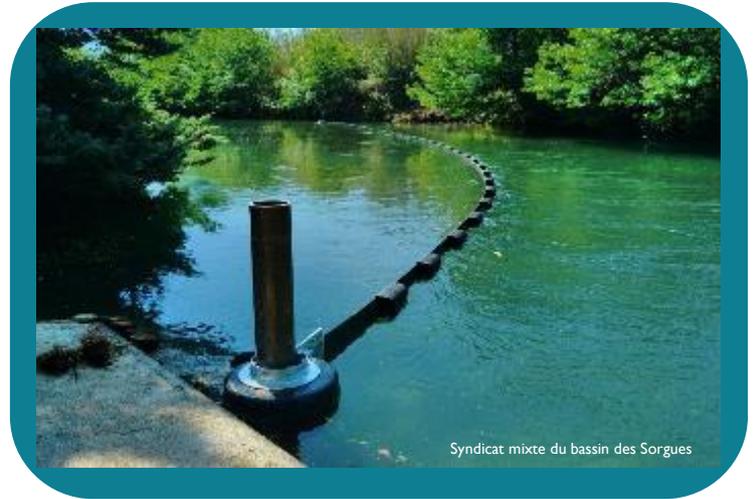
## Descriptif

### Dimensions :

Barrage rideau d'un seul tenant, long de 32 mètres et d'une hauteur de 0,4 m dont 0,3 m sont immergés. Arrimé à des compensateurs de niveau d'eau, lesté par une chaîne afin de maintenir l'immersion et verticalité maintenue par des flotteurs externes. Installé avec un angle de 30 à 40° par rapport au cours d'eau permettant de résister au courant et de créer une zone d'accumulation en point bas. Intercepte les déchets flottants sur toute la largeur de la rivière, à l'exception de 3 m en rive gauche afin d'assurer la circulation de la faune sauvage et de la navigation.

### Maintenance :

Ramassage manuel des déchets accumulés en point bas du barrage et tri de ceux en plastique par les agents du SMBS, 3 fois par semaine pendant environ 30 minutes. Rejet des déchets organique dans le milieu.



## Résultats et enseignements

### Adaptations :

- Changement de la zone d'installation suite au désaccord de propriétaires (berges de la Sorgue non domaniales).
- Ajout d'un flotteur pour augmenter la flottaison du barrage lié à un usage récréatif de celui-ci.
- Rajout de nouveaux flotteurs suite à une crue où le barrage a été noyé.
- Proposition de diminution des faucardages pour éviter l'accumulation de déchets verts.

Actions de sensibilisation et d'informations menées en parallèle.

Mise à disposition d'outils de sensibilisation aux communes et intercommunalités.

Données obtenues sur la période de mai 2022 à mai 2023.

135 passages de collecte.

1933 déchets interceptés, retirés et caractérisés.

83% des macrodéchets sont en plastiques.

